



Genève, le 15 février 2021

Objet : présentation de « Mémoires – Association pour l'amitié et la mémoire franco-suisse »

Madame, Monsieur, chère/cher membre fondateur,

Il y a près d'un siècle, le 31 août 1924, une foule recueillie et émue assistait en la rue Sénebier, au pied du consulat général de France, à l'inauguration du monument élevé en l'honneur des Français de Genève et des volontaires suisses tombés sur les champs de bataille de la première Guerre mondiale. Œuvre d'un sculpteur mutilé de guerre, l'imposant mur énumère, gravés dans le marbre, les 883 noms de ces combattants, officiers ou soldats du rang, pères de famille ou étudiants, qui devaient rappeler aux mémoires l'horreur de ce conflit meurtrier. Au fil du XX^e siècle, hélas, d'autres noms et d'autres dates vinrent s'ajouter à ce panthéon en l'honneur des défenseurs de nos valeurs contre la barbarie. Mais le temps passe, inexorable : attaqué par les éléments, menacé par des fissures, le monument s'est peu à peu dégradé, alors même que disparaissent aussi les précieux témoins des grandes convulsions de notre histoire contemporaine, au risque de perdre l'enseignement et la sagesse qu'ils nous apportaient à la lumière de leur existence.

Avec une conscience aiguë des enjeux, le consul général de France, M. Patrick Lachaussée, a mis en œuvre dès le début de l'année 2020 un ambitieux projet de restauration de ce monument aux morts emblématique à bien des égards. La création de « Mémoires », association pour la promotion de l'amitié et de la mémoire franco-suisse, vise certes la restauration du patrimoine en péril que représentent les monuments en lien avec l'histoire des deux pays, mais aussi l'étude et la préservation de cette mémoire. Engagée dans le courant des prochaines semaines, la restauration complète et respectueuse du monument aux morts du consul général de France à Genève deviendra, grâce à un généreux mécénat, une réalité dès l'automne 2021.

Par des recherches universitaires, des bourses, des actions événementielles en direction du grand public (conférences, expositions, concerts), l'association « Mémoires » entend faire vivre le souvenir de ces pages d'histoire en leur rendant leur caractère humain, pour que ces noms ne soient pas seulement des caractères gravés dans une pierre froide mais s'incarnent pour rappeler la vie et les valeurs de ceux qui les

portèrent. Par votre participation à la naissance de l'association, par votre engagement en faveur de sa mission, par vos généreux soutiens à ses objectifs, vous permettrez de sauvegarder cette mémoire, d'honorer le souvenir de ces jeunes gens disparus et de diffuser les valeurs dans lesquels ils croyaient tant.

Conscient(e) de l'importance cruciale de cette mémoire en péril, vous avez accepté de porter votre nom parmi les membres fondateurs de l'association « Mémoires » : au nom de l'ensemble des membres de notre comité, soyez-en vivement remercié(e). Vous pourrez trouver ci-contre les statuts de « Mémoires », ainsi que la convocation et l'ordre du jour de la première assemblée générale qui aura lieu par visioconférence.

En vous adressant encore notre gratitude pour votre engagement, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, chère/cher membre fondateur, nos biens sincères et très respectueuses salutations,

Nicolas Ducimetière
Président